



J. Safra Sarasin

Demande de liquidation du compte pilier 3a/des placements en titres

No du compte pilier 3a

Nom		Prénom	
Résidence fiscale:		NPA	
Rue		Lieu/Pays	

Vente de	Date de la vente (Vente uniquement le mercredi, les commandes de Deadline, à la veille 17.00 heures.)	de (nombre) parts	de la totalité de la position
<input type="checkbox"/> LPP Production	_____	<input type="checkbox"/> _____	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> LPP Rendement	_____	<input type="checkbox"/> _____	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> LPP Croissance	_____	<input type="checkbox"/> _____	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> LPP Futur	_____	<input type="checkbox"/> _____	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> LPP Actions 80 – non conforme à l'OPP2	_____	<input type="checkbox"/> _____	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> LPP Durable Rendement	_____	<input type="checkbox"/> _____	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> LPP Durable	_____	<input type="checkbox"/> _____	<input type="checkbox"/>

Important: La vente est exécutée uniquement après réception d'une documentation complète.

Merci pour compléter le point 1, 2 ou 3 ci-dessous; conjoint/partenaire = personnes mariées et partenaires enregistrés au sens de la loi sur le partenariat (LPart)

- 1. Transfert à une autre fondation de pilier 3a³**
(attestation d'affiliation et bulletin de versement de la nouvelle institution de prévoyance/pas de transfert partiel)
- 2. Rachat de la caisse de pension³**
(en cas de virement partiel, confirmation ou decompte de la caisse de pension nécessaire)

Nom et adresse de la nouvelle institution de prévoyance

No du compte bancaire	Montant en CHF
No de réf./no du contrat	Compte postal
	<input type="checkbox"/> BV annexé

³ Copie actuel du passeport / carte d'identité signé/e du client (devant et derrière)



J. Safra Sarasin

3. Versement anticipé de l'avoir pilier 3a (pas de versement partiel)

Motif du versement (veuillez cocher ce qui convient et joindre une copie des documents requis)

Départ à la retraite^{1, 3, 4, 5, 6} (âge de la retraite AVS, au max. 5 ans avant ou après, tant qu'on travaille, au plus tard 69/70 ans)

Départ définitif de la Suisse^{1, 2, 3, 4, 6}

- Signature du client attestée officiellement impératif
- attestation de départ du contrôle des habitants (établie il y a moins de 3 mois) ou confirmation de la résidence (établie il y a moins de 3 mois)
- Le travailleur transfrontalier doit ajouter la confirmation de la résidence (établie il y a moins de 3 mois), l'annulation autorisation-G et l'auto-déclaration du preneur de prévoyance qu'il ne travaille plus en Suisse
- Pour le traitement de la demande une commission (CHF 300.00) sera débitée directement du compte pilier 3a

Faible montant^{1, 3, 4, 5, 6} (inférieur à la contribution annuelle)

Début d'une (autre) activité lucrative indépendante principale^{1, 2, 3, 4, 6}

(versement possible uniquement dans l'année qui suit le début de l'activité indépendante!)

- attestation de la caisse de compensation AVS et copie formulaire d'inscription AVS qu'il s'agit d'une activité principale
- votre confirmation signée de votre main que vous avez commencé à exercer une activité indépendante à titre principal au cours des 12 derniers mois et que vous n'êtes plus soumis à la prévoyance professionnelle obligatoire en tant que salarié
- Joignez les documents comme preuve d'activité indépendante dans votre activité principale
- Pour le traitement de la demande une commission (CHF 100.00) sera débitée directement du compte pilier 3a

Invalidité^{1, 3, 4, 5, 6} (à 70% au moins au sens de l'AI)

- décision actuelle de l'AI (pas antérieure à 2 ans)

Décès du preneur de prévoyance (à ajouter par les héritiers)

- certificat d'héritier
- copie actuel du passeport / carte d'identité signé/e des héritiers
- Extrait actuel du registre de l'état civil

Pour le paiement en Suisse

Bulletin de versement ou Copie de carte bancaire (devant et derrière)

Pour le paiement à l'étranger

Nom et adresse de la banque

N° IBAN-Banque /-Poste

Au nom de

SWIFT

Numéro d'assurance sociale de bénéficiaire

Si plusieurs bénéficiaires: Numéro d'assurance sociale des bénéficiaires



J. Safra Sarasin

Retrait anticipé d'avoirs de prévoyance selon la loi fédérale sur l'encouragement à la propriété du logement^{1,3,4,5, 6}

Retrait anticipé

Avoir partiel de CHF _____

Avoir accumulé à la date de versement

maintien du compte

liquidation du compte

Retrait anticipé au cours des 5 dernières années Montant en CHF _____ Versé le _____

Utilisation

Construction/acquisition

Coopérative immobilière

Les parts et les titres de participation analogues doivent être déposés auprès de la J. Safra Sarasin Fondation pilier 3a.

Genre d'objet

Appartement

Maison individuelle

Documents joints à titre de preuve de l'utilisation des fonds (impératif)

Copie du contract d'achat _____ ou

Extrait actuel du registre foncier
(avec no du feuillet)

Attestation de la banque concernant l'emploi des fonds
pour usage propre et les coordonnées bancaires

Nom et adresse du créancier hypothécaire

Compte hypothécaire no _____

Date de versement souhaitée _____

BV annexé
(compte privé exclu)

¹ Signature et copie actuel du passeport / carte d'identité signé/e (devant et derrière) du conjoint/partenaire enregistré indispensable, partenariat enregistré s'il vous plaît joindre copie du certificat de partenariat

³ Copie actuel du passeport / carte d'identité signé/e du client (devant et derrière)

⁴ Certificat d'état civil actuel (pas antérieure à 3 mois)

⁵ Pour paiement à l'étranger signature attestée officiellement impératif

⁶ Les documents soumis officiellement indiquer avec adresse, n° de téléphone et e-mail du contact



J. Safra Sarasin

Confirmation

Le preneur de prévoyance soussigné et son conjoint/partenaire confirment...

- qu'ils ont été informés des impôts à payer immédiatement sur le versement anticipé de l'avoir de prévoyance
- qu'ils ont autorisé la J. Safra Sarasin Fondation pilier 3a à se procurer d'autres renseignements si nécessaire
- que les indications ci-dessus et les documents produits sont véridiques, corrects et complets

Lorsque la demande de mise en gage/de retrait est en relation avec l'acquisition d'un logement, ils confirment en outre...

- qu'ils ont reçu le règlement de la J. Safra Sarasin Fondation pilier 3a ainsi que son annexe et ont pris connaissance des dispositions relatives à l'encouragement à la propriété du logement au moyen de l'avoir prévoyance liée pilier 3a
- que dû au fait qu'ils n'y a pas la possibilité d'un remboursement au pilier 3a du paiement anticipé, il n'est pas nécessaire d'inclure une notice de restriction d'aliénation au registre foncier
- qu'ils sont conscients qu'une commission (frais propriété du logement CHF 300.-) débitée directement du compte pilier 3a est perçue pour le traitement de la demande

Lieu, date

Etat civil

No de tél.

Signature du client

Uniquement pour les personnes mariées et les partenaires enregistrés

Lieu, date

Nom, prénom du
conjoint/partenaire

No de tél.

Signature du
conjoint/partenaire

Uniquement en cas de décès

Lieu, date

Nom, prénom des
héritiers

No de tél.

Signature des héritiers
